

Nouvelle expérience pour vos renouvellements en ligne bientôt !



Lors du lancement, vous devrez entrer à nouveau vos ordonnances dans votre compte.

Comment entrer vos ordonnances dans la nouvelle appli.

Version mobile

Téléchargez ou mettez à jour l'appli Proxim sur votre téléphone.

1. Appuyez sur
« Santé ».

2. Appuyez sur
« Vos ordonnances ».

3. Appuyez sur
« Ajoutez à la liste »
dans la section
« Renouvellements
d'ordonnances ».

4. Entrez le nom
du médicament,
le numéro
d'ordonnance et
sa description.



ASTUCE : Vous trouverez ces informations sur l'emballage de votre ordonnance (vous pouvez aussi demander à votre pharmacie de vous fournir la liste de vos ordonnances).

Version web

Visitez app.groupeproxim.ca sur votre ordinateur.

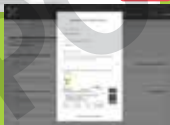
1. Cliquez sur « Ma pharmacie ».



2. Cliquez sur « Ajouter à la liste » dans la section « Renouvellements d'ordonnances ».



3. Entrez le nom du médicament, le numéro d'ordonnance et sa description.



ASTUCE :

Vous trouverez ces informations sur l'emballage de votre ordonnance (vous pouvez aussi demander à votre pharmacie de vous fournir la liste de vos ordonnances).



Votre liste sera sauvegardée dans votre appli, vous pourrez la réutiliser pour effectuer vos renouvellements en tout temps.

Vous avez besoin d'aide ?

Contactez-nous, du lundi au vendredi, au 1-855-219-0728 ou au appinfo@groupeproxim.ca